

Régions > Canton de Neuchâtel

**13.02.2014, 12:00 - Canton de Neuchâtel**

Actualisé le 14.02.14, 08:59

## Les bâtiments du CPLN seront remis à neuf



Les bâtiments vétustes du CPLN seront assainis d'ici mars 2018.

Crédit: SNP

### Les étudiants du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois auront droit à des locaux plus modernes.

Le Conseil d'Etat a adopté un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 34,1 millions de francs pour l'assainissement des bâtiments A et B du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) et la reconstruction de la halle C. Il fait suite à deux crédits d'étude: un premier de 400 000 francs accordé par le Conseil d'Etat en décembre 2010 et un second de 1,1 million de francs octroyé par le Grand Conseil en octobre 2012. La fin des travaux est prévue en mars 2018.

Le projet prévoit l'assainissement des bâtiments A et B (22 mios), ainsi que la démolition et la reconstruction du bâtiment C (11 mios). Outre les travaux, le montant de 34,1 mios comprend également l'accompagnement du projet par un chef de projet, la location et l'aménagement de locaux de remplacement durant les travaux du bâtiment C, les coûts des déménagements, le pourcent culturel et une subvention fédérale. A noter que le bâtiment E construit en 1998 n'est pas concerné et le bâtiment D a été détruit pour la construction de Microcity.

### Des travaux nécessaires et urgents

Construits en deux étapes, les bâtiments concernés ont près de 50 ans, respectivement 40, n'ont jamais bénéficié d'une rénovation conséquente et sont dans un état de dégradation avancé. Gros consommateurs énergétiques, ils ne répondent plus aux normes actuelles d'isolation thermique, sans compter l'inconfort phonique généré. Afin d'assurer la sécurité des utilisateurs, les protections incendie et parasismique doivent également être remises aux normes et certains matériaux contenant de l'amiante doivent être assainis.

A l'issue d'un concours s'inscrivant dans le cadre des marchés publics, le mandat a été confié à une équipe pluridisciplinaire, menée par le bureau d'architectes fribourgeois Bovet et Jeker afin de développer le projet définitif ainsi que l'estimation détaillée des coûts.

Par Comm/réd

### Voir également en vidéo:

Y'a de quoi faire pour un CPLN plus chaud et plus sec

